

Image not found or type unknown



Droit sur les contrats de travail dans l'administration

Par **lalypop**, le **17/02/2013** à **20:59**

bonsoir, rnje travaille pour une communauté de communes comme ouvrier. le droit du travail dans l'administration est différent. J'ai commencé en juin 2012 pour un contrat de remplacement. j'ai eu plusieurs arrêtés. Ils vont de mois en mois à chaque renouvellement d'arrêt maladie de celui que je remplace. ces renouvellements sont-ils légaux? ils me sont donnés à signer avec un mois de retard, est-ce normal? merci